

Rapport sommaire de la séance de concertation communautaire – Bécancour, 2 juin

L'objectif des séances de mobilisation communautaire de la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs (SIDR) est d'inviter et de faciliter un vaste dialogue en vue d'élaborer une stratégie à long terme pour la gestion des déchets de faible et de moyenne activité au Canada. Pour atteindre cet objectif, nous écoutons les points de vue des participants de plusieurs collectivités canadiennes. L'élaboration de la stratégie est fondée sur un éventail de principes directeurs et d'objectifs, alors que nous explorons les questions clés et les enjeux discutés lors de nos événements. Ce résumé décrit en détail ce que nous avons entendu des participants à la séance pour la communauté de Bécancour, au Québec.

Introduction

La séance a commencé par une reconnaissance du territoire suivie d'une introduction et d'un aperçu de la logistique de la soirée. Karine Glenn, directrice de ce projet stratégique à la SGDN, a partagé divers aspects de la tâche à accomplir, des vidéos informatives et a expliqué comment la session s'inscrivait dans les efforts de mobilisation plus larges. L'événement a offert plusieurs occasions aux participants de prendre la parole, de donner leur avis et de poser des questions sur divers sujets.

Nous avons entendu plusieurs questions préliminaires suite à notre introduction. Les participants ont demandé, quelles sont les lacunes? Nous avons répondu que tous les déchets au Canada sont présentement gérés de façon sûre mais qu'il existe des lacunes quant à la gestion à long terme, particulièrement pour une partie des déchets de faible activité et tous les déchets de moyenne activité, qui sont présentement gérés dans des installations de stockage provisoires.

Il a été demandé, vis-à-vis la mise à contribution des projets existants, de quels projets parle-t-on? Nous avons expliqué qu'il y a quelques projets de gestion à long terme en cours au Canada, y compris le projet de gestion adaptative progressive (GAP) pour le combustible irradié, et l'installation proposée à Chalk River en Ontario pour les déchets de faible activité appartenant à Énergie atomique du Canada.

Une autre question était si le projet de « tumulus » à Chalk River fait partie des projets existants, et nous avons répondu que les projets qui font présentement l'objet d'un processus réglementaire, tel le projet d'installation de gestion des déchets près de la surface proposé pour le site de Chalk River en Ontario, ou le projet de GAP qui est mandaté par le gouvernement canadien sont considérés comme des projets existants pour la portée de l'élaboration de la stratégie.

Il y avait d'intérêt parmi les participants à savoir s'il pourrait y avoir plusieurs installations d'élimination construites plus près des installations de stockage des déchets provisoires, comme en Mauricie ou au centre de Québec pour le site de Gentilly-2. Nous avons répondu que présentement, il n'existe pas de plans pour des installations de gestion à long terme dans ces régions, mais que la construction de telles installations est une des options qui s'offrent aux Canadiens à même titre que l'option de transporter les déchets semblables vers une ou plusieurs installations centralisées.

Association de mots

En demandant aux participants de faire une association verbale avec le terme "déchets radioactifs", nous avons entendu l'importance des responsabilités des producteurs des déchets. Nous avons aussi

entendu que ceux-ci ont été irresponsables pendant 50 ans, parce que l'énergie nucléaire a été produite sans avoir des plans de gestion à long terme pour les déchets radioactifs en place.

Après avoir visionné cinq vidéos pour aider les participants à mieux comprendre les enjeux à discuter, nous leur avons demandé s'il y avait des éléments qui les avaient marqués.

Les participants ont noté que le principe qu'ils jugeaient le plus important était celui de la transparence et de fournir de l'information au public. Les participants ont cité comme exemple où ce principe n'aurait pas été suivi un changement récent à Chalk River qui placerait les déchets de moyenne activité avec les déchets de faible activité et lié à un changement fédéral récent pour déclassifier certains déchets.

Concernant nos vidéos, les participants ont noté que nos vidéos n'abordaient pas certains des aspects négatifs ou 'néfastes' de la gestion à long terme des déchets radioactifs. Par exemple, les considérations intergénérationnelles uniques, et les effets de la radioactivité sur les personnes et l'environnement. Cela dit, les participants étaient ouverts à entendre ce que nous avons à dire, avec la mise en garde que de l'information plus substantielle et avec plus de profondeur serait appréciée. Un exemple était sur le thème de la déclassification/reclassement des types des déchets à Chalk River, qui a été décrit comme une 'entourloupette'.

Concernant la meilleure option pour la gestion à long-terme des déchets de faible et de moyenne activité, nous avons entendu qu'il serait préférable d'éviter de placer des installations à proximité de plans d'eau, notamment la Rivière des Outaouais, et qu'il y a un manque de transparence sur les déchets qui se trouve sur le site à Gentilly. Cette dernière préoccupation a été abordée lors de la période de questions et réponses à la fin de la séance.

Nous avons ensuite demandé aux participants de considérer les déchets de faible et de moyenne activité de manière séparée, et de partager avec nous si leurs préférences changent si l'on parle uniquement des déchets de faible activité versus ceux de moyenne activité.

Nous avons entendu que les participants ne pensaient pas avoir les compétences suffisantes, ni les informations pertinentes (emplacement, forme, etc.) et que ceci limite leur capacité à se faire une propre opinion.

Nous avons abordé le sujet du stockage de déchets de différents niveaux d'activité ensembles.

Les participants ont voulu mieux comprendre, quand on parle de laisser des déchets radioactifs en stockage en surface à plus long terme, ce que cela signifierait concrètement, par exemple, à Gentilly, sur les bords du fleuve. Ils ont estimé que plus d'informations et de contexte étaient nécessaires pour prendre une décision éclairée.

Nous avons abordé le sujet de qui devrait être responsable de la mise en œuvre de la stratégie intégrée du Canada. Nous avons expliqué que dans certains pays, l'état se responsabilise de la gestion de déchets radioactifs, et d'autres cèdent cette responsabilité aux propriétaires des déchets.

Sur le sujet de responsabilité, ce qui importait le plus aux participants était l'indépendance de l'organisation responsable de la mise en œuvre par rapport à l'industrie nucléaire, et que les règlements

soient respectés. De plus, nous avons entendu que l'organisation responsable devraient rendre compte directement au Parlement.

Période de questions et réponses de clôture

Pendant la période de questions et réponses, il y a eu plus de discussions sur la nature particulière des déchets à Gentilly. Les représentants d'Hydro-Québec ont pu fournir quelques informations supplémentaires. En raison de la région où se tenait la session virtuelle, nous avons reçu des questions directement liées à cette communauté, par exemple : si les déchets de Gentilly 1 et Gentilly 2 sont mélangés dans une même installation, parce que ce n'est pas clair du point de vue du public. Nous avons entendu qu'il y a un intérêt à savoir pourquoi le déclassement de l'installation est repoussé à dans 50 ans, et si c'est possible de modifier le projet de Gentilly 2 que le démantèlement prenne place immédiatement. La réponse que nous avons fournie est que cette décision relève d'Hydro Québec. Même si toutes les installations étaient démantelées aujourd'hui, il ne serait pas possible de déplacer le combustible irradié avant d'avoir un site de gestion à long terme opérationnel au Canada, ce qui est prévu pour 2043-2045.

Les participants voulaient savoir si la stratégie et la politique seraient prêtes en même temps. La réponse est que la politique sera terminée avant la stratégie et que la stratégie sera informée par la politique. Le processus de modernisation de la politique a été entrepris par Ressources naturelles Canada et la période de mobilisation s'est terminée le 31 mai 2021. La SGDN n'a pas participé à ce processus et s'assurera que la stratégie soit informée par et se conforme à la politique, une fois qu'elle aura été émise.

Clôture de l'événement

Karine Glenn a fermé la session en remerciant les participants et en réitérant l'importance d'avoir de différents points de vue pour informer la stratégie et d'avoir une plateforme pour entendre les préoccupations de tous ceux qui sont intéressés.

Comme pour toutes les séances communautaires, les participants ont été invités à répondre au sondage sur le site Web, à soumettre des questions et des commentaires par courriel et à continuer de s'impliquer dans ce projet. Les organisateurs sont restés dans la salle de conférence virtuelle pour répondre aux dernières questions.